

En Martinique, dans la fonction publique d'État, 38 % de l'écart de salaire entre les femmes et les hommes est lié à la nature des emplois

Insee Analyses Martinique Nº 51

Communiqué de presse - 08/03/2022

Fin 2018, en Martinique, dans la fonction publique d'État, les hommes gagnent en moyenne 16 % de plus que les femmes.

Dans ce versant, 38 % de l'écart salarial s'explique par la différence des emplois occupés en termes de professions et de niveau hiérarchique.

Dans la fonction publique territoriale, l'écart est plus faible : 8 %.

Au sein de la fonction publique territoriale, la durée de travail constitue la principale source de l'écart de salaire (31 %).